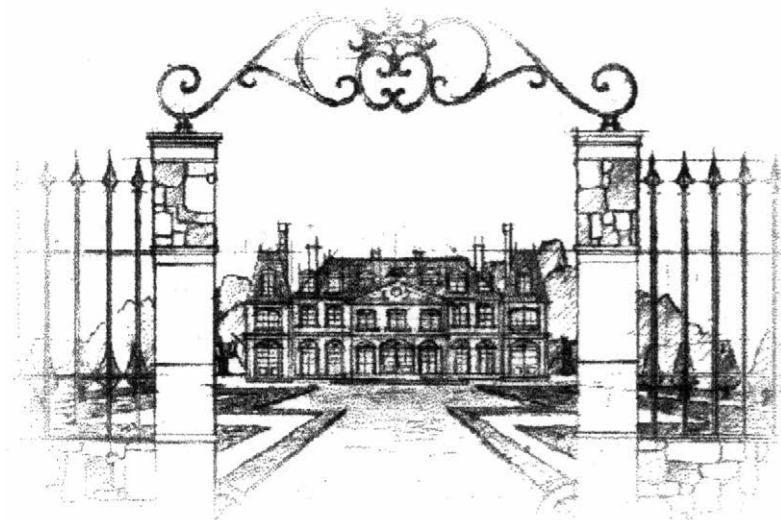


## Les Journées Juridiques du Patrimoine

Vendredi 3 octobre 2014

À l'Hôtel de la Vaupalière

Siège social d'AXA, Paris 8<sup>ème</sup>



## Le patrimoine français et son environnement

En attendant la loi...

## Le patrimoine français et son environnement :

En attendant la loi...

Pour leur quinzième édition, le vendredi 3 octobre 2014, les Journées Juridiques font peau neuve.

### Changement de lieu mais le prestige reste intact

Traditionnellement installé au Palais du Luxembourg, sous le patronage des présidents successifs du Sénat, le colloque des JJP se délocalise. Il aura lieu, cette année, le 3 octobre, à l'hôtel de la Vaupalière, siège social d'Axa, au 25 avenue Matignon à Paris 8<sup>e</sup>.

### Une ouverture aux futurs professionnels du monde du patrimoine

Si le colloque est fréquenté par des dirigeants des ministères de la Culture et de l'Écologie, ainsi que des parlementaires spécialisés, il s'adresse aussi et tout autant à des représentants d'associations du patrimoine, des professionnels et des particuliers. Afin de sensibiliser la jeunesse, les JJP souhaitent se rendre plus accessible aux étudiants et créer un lieu de rencontre et de débat privilégié pour les professionnels de demain. Pour leur 15<sup>ème</sup> édition, les JJP innoveront en effet, en s'associant aux principales écoles et universités liées au monde juridique et sensible à la cause du patrimoine.

### La création d'un comité scientifique

Les JJP sont dotées désormais d'un comité scientifique qualifié composé d'Alain de la Bretesche, président délégué de Patrimoine-Environnement, Loïc Dusseau, avocat au Barreau de Paris, Francis Monamy, avocat au Barreau de Paris, Bertrand Perret, avocat honoraire, fiscaliste, Arnaud de Lajarte, maître de conférences en droit public à l'Université d'Angers, Lilibeth Dewavrin, secrétaire générale adjointe de Patrimoine-Environnement, Marie-Anne Ginoux, responsable administrative et financière chez France-Museums, Philippe Bodereau, avocat au Barreau d'Arras et Raphaël Brett, doctorant à l'université de Paris-Sud.

### L'instauration d'un prix

L'instauration d'un prix récompensant un article juridique sur le droit du patrimoine culturel de 30 pages. Le jury sera composé des membres du comité scientifique ainsi que d'universitaires, de praticiens et de non juristes.

### La création d'un Club de mécènes des Journées Juridiques du Patrimoine

Les Journées Juridiques du Patrimoine bénéficient notamment du soutien des Annonces de la Seine, d'Axa, du groupe Compagnie Immobilière de Restauration.

Si vous voulez nous soutenir, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus!



Organisation

PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT • 20 rue du Borrégo 75020 PARIS

• Tél. : 01 42 67 84 00 • Fax : 01 42 67 53 46

droit@associations-patrimoine.org • www.patrimoine-environnement.fr

JURIS art etc.

## ACCÈS

Auditorium

Hôtel de la Vaupalière

25 avenue de Matignon

75008 PARIS

Accès : Métro 9 et 13 Miromesnil - Métro 1 Franklin Roosevelt

Parc de stationnement EFFIA : 47 Avenue Franklin Roosevelt

## DÉJEUNER

Restaurant

La capacité d'accueil du restaurant étant limitée, seuls les 100 premiers inscrits pourront y déjeuner.

Réponse souhaitée avant le 23 septembre 2014

Pour des raisons d'organisation, l'accès ne sera possible que pour les personnes pré-inscrites et munies d'une pièce d'identité.

Pensez à bien indiquer lisiblement votre adresse mail.

Les confirmations d'inscription seront uniquement envoyées par mail

# Le patrimoine français et son environnement :

*En attendant la loi...*

Travaux dirigés par le Bâtonnier de La Bretesche, Président des Journées Juridiques du Patrimoine, Président-délégué de Patrimoine-Environnement (Iur-fnassem).  
En présence de Vincent Berjot, Directeur Général des Patrimoines au Ministère de la Culture et de la Communication.

## 8h15 – ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

### 9h00 – Introduction

*Par le Bâtonnier Alain de La Bretesche.*

### 9h20 – ENTRETIEN À BÂTONS ROMPUS AVEC LE BÂTONNIER DE LA BRETESCHE

*Par un parlementaire membre de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication au Sénat.*

### 9h45 – ARCHÉOLOGIE : LA CHASSE AU TRÉSOR, PROPRIÉTÉ PRIVÉE VS PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

**Découverte et exploration des contentieux « Chauvet ».**

*Tentative de spéléologie juridique par David Soldini, maître de conférence en droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.*

### Travaillez, prenez de la peine pour qui ? Pourquoi ?

*Par Vincent Négri, docteur en droit public, chercheur au CNRS CECOJI, expert auprès de l'UNESCO.*

### 10h30 – LA FISCALITÉ DITE « MALRAUX » À LA CROISÉE DES CHEMINS

*Par Richard Moyaert, avocat associé, spécialiste en droit fiscal.*

### 10 minutes pour parler de la Contribution au Service Public de l'Électricité

*Par Philippe Bodereau, avocat au Barreau d'Arras.*

### 11h00 – LE JUGE ET L'ESTHÉTIQUE : Évolution historique et position actuelle du juge dans la préservation du patrimoine

*Par Francis Monamy, avocat au Barreau de Paris,*

*suivi d'un débat autour d'Alexandre Gady, professeur d'histoire de l'Art moderne à l'université Paris-Sorbonne et président de la Société pour la Protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), Alexandre Melissinos, architecte et urbaniste et Edouard Treppoz, professeur agrégé de droit privé, directeur de l'Institut Droit Art Culture à l'Université Jean Moulin Lyon 3.*

**Débat avec les intervenants et les participants au colloque.**

## 12h30 – DÉJEUNER

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME PATRIMONIAL : PLUS VALUE OU RÉGRESSION ?

**TABLE RONDE** présidée par *Arnaud de Lajartre*, maître de conférence de droit public à l'université d'Angers avec *Sybille Madelain-Beau*, ancienne architecte des Bâtiments de France, *Jean-René Etchegaray*, maire de Bayonne et vice-président de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés, *Raphaël Brett*, doctorant en droit public à l'Université Paris-Sud.

### 14h00 – LA NAISSANCE D'UN ENFANT PRODIGE ? Portrait-robot du dernier né du droit du patrimoine.

*Par Arnaud de Lajartre.*

### 14h20 – PLAN LOCAL D'URBANISME PATRIMONIAL ET CITÉ HISTORIQUE : De la concurrence dans la fratrie !

*Par le Bâtonnier de La Bretesche.*

### 14h40 – LA VIE DU PLAN LOCAL D'URBANISME PATRIMONIAL : Le plan en action.

**Pratiques et expériences : les outils d'un vrai PLU patrimonial, l'intercommunalité dans l'urbanisme**

*Par Sybille Madelain-Beau et Jean-René Etchegaray.*

### Focus sur la situation des édifices culturels

*Par Loïc Dusseau, avocat au Barreau de Paris.*

### 15h45 – QUEL AVENIR POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME :

#### Chronique d'une mort annoncée ou renaissance du phénix ?

Débat sur la protection, la fiscalité et la participation du public au regard des autres outils d'urbanisme : AVAP, secteurs sauvegardés et future cité historique.

*Par tous les intervenants.*

**Débat avec les intervenants et les participants au colloque.**

## 17h00 – CLÔTURE DES JJP